

## INFORMATION PARENTS

### EXERCICE PLAN DE MISE EN SURETE

Dans le cadre de la mise en sûreté des élèves ; le collège est dans l'obligation d'organiser des exercices de 2 types :

- ◇ les exercices d'évacuation d'incendie
- ◇ Les exercices de mise en sécurité face à un risque majeur ou à une menace terroriste (confinement ou évacuation)

Pour ces derniers, il s'agit d'exercer les élèves et les adultes à respecter des consignes très précises lors d'une situation d'exception provoquée par un attentat ou un risque majeur.

La société française doit se préparer à se protéger face à la menace terroriste. Une bonne organisation préalable et une réaction adaptée peuvent permettre de mieux se protéger et de sauver des vies.

La communauté scolaire pouvant être seule et isolée en attendant les secours, la mise en œuvre de « Plans Particuliers de Mise en Sûreté » ou P.P.M.S., exige des attitudes responsables qui nous permettront d'affronter et de gérer avec efficacité la crise.

Les élèves seront informés par les professeurs des attitudes à adopter.

Pour cela nous procéderons à exercice PPMS **LE LUNDI 15 OCTOBRE 2018 à 14H15 pour tous les élèves et les personnels du collège.**

**ET VOUS PARENTS, Quelles consignes devez-vous respecter en cas de risque majeur ou d'attentat ?**

**N'allez pas chercher votre enfant au collège quelque soit son emploi du temps** pour ne pas l'exposer ni vous exposer au danger avant 17h.

**Ne prévoyez pas de rendez vous sur cette plage horaire.**

Laissez les voies de communications libres pour le déplacement des moyens de secours.

**N'utilisez pas vos téléphones.** N'encombrez pas les réseaux. Laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser.

**Respectez les consignes des autorités** Préfet, Maire, Gendarmerie, ... (Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires, peu vérifiées, ou subjectives n'émanant pas des autorités).

Comptant sur votre compréhension, nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à cette démarche.